



Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 18 novembre 2022

Membres du conseil d'administration présents : vingt-sept (27)

Membres du conseil d'administration absents excusés : dix-neuf (19)

Sont présent-e-s :

A la table officielle :

- les membres du bureau du conseil d'administration (Catherine **BOURGOIN** Présidente, Catherine **HAYART** Vice-présidente, Jacques **PENINE** Trésorier, Christian **GEYER** Secrétaire.
- Hervé **MAILLET**, Maire de Sarry.

Parmi l'auditoire :

- Monsieur Jean-Jacques **PILLET**, Maire de Sogny aux Moulins ;
- Madame Laurence **BRESARD**, Présidente de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Haute-Marne, accompagnée de Christian et Françoise **DESSY** ;
- Monsieur Emeric **AUTREAU** représentant monsieur Guillaume **RENAUDIN**, Directeur de P.S.L.
- Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Municipaux de Sarry ;
- Mesdames et Messieurs les Président-e-s des associations de Sarry et Moncetz-Longevas ;
- Mesdames et Messieurs les responsables des activités de l'Éveil ;
- Monsieur le professeur de l'activité Judo ;
- Madame l'animatrice de l'activité Envie de coudre ;
- Mesdames et Messieurs les adhérent-e-s et distributeurs de l'Éveil.

Avant de procéder à l'ouverture de cette assemblée, Catherine **BOURGOIN**, Présidente du Foyer Rural « Éveil de Sarry » tient à avoir une pensée pour tous nos adhérents malades et plus particulièrement pour Joël **FONTES** qui nous a quitté cette année.

Après un moment de recueillement, cette 46^{ème} assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte à 20h40 par la Présidente qui :

- remercie chaleureusement de sa présence tout l'auditoire qui est bien plus conséquent que l'année précédente et remercie les adhérents pour leur fidélité ainsi que les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de l'association.
- énonce l'ordre du jour.
 1. Rapport moral et d'activité ;
 2. Rapport financier et compte rendu du vérificateur aux comptes ;
 3. Mise à jour du conseil d'administration ;
 4. Interventions des invités ;
 5. Questions diverses et parole aux responsables d'activité ;

Le secrétaire du bureau énumère la liste non exhaustive des personnes qui se sont excusées de ne pouvoir assister à cette assemblée.

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE :

La saison 2021-2022 a vu le chiffre record de 611 adhésions (379 femmes - 232 hommes) pour 34 activités proposées dont trois nouvelles :

- Body karaté (26 inscriptions) qui est géré par le Karaté club de Fagnières ;
- Running (27 inscriptions) ;
- Chant choral (36 inscriptions) ;

Le pourcentage de résidents locaux inscrits à l'association est de 43 %.

Si cette augmentation d'adhésions est certainement liée à l'arrivée des trois nouvelles activités ainsi qu'à la bonne ambiance régnant à l'association, il n'en n'est pas moins vrai que nos adhérents se sont montrés reconnaissants après notre remise de 50 % sur la carte d'adhésion pour ceux qui nous sont restés fidèles lors de la période « Covid » malgré les mesures sanitaires imposées.

Lors des trois réunions du conseil d'administration, les décisions suivantes ont été votées :

- de maintenir le prix de l'adhésion à son tarif actuel (sarrysiens : adultes 20 €, enfants moins de 16 ans 15 € - communes voisines : adultes 22 €, enfants moins de 16 ans 17 €) ;
- de maintenir également le coût de la cotisation de 10 € par famille pour la bibliothèque ;
- d'accorder une remise de 10 % à la deuxième personne d'une même famille vivant sous le même toit et pratiquant la même activité. Le Baby judo, le Judo et la Self défense étant considérés comme une même activité (sport de combat) la réduction s'effectuera sur le coût le plus onéreux. En revanche, ne sont pas concernées les sections « Body Karaté », « Karaté » et « Musique » car l'Éveil ne gère pas le coût supplémentaire ;
- d'accorder également une remise de 10 % à une personne qui s'inscrit dans un deuxième groupe de la même activité ;
- d'installer une enseigne lumineuse pour remplacer celle existante devenue obsolète. Afin de respecter les économies d'énergie, cette enseigne est équipée d'ampoules LED à basse consommation et son amplitude horaire varie en fonction des saisons ;
- d'installer également un panneau « ACCUEIL » sur la porte d'entrée du bureau secrétariat et un autre « MAISON DES ASSOCIATIONS » sur la façade du bâtiment communal de l'Éveil. Nous remercions la municipalité pour nous avoir donné son aval pour ces réalisations ;
- de réactualiser le logo de l'Éveil en le redynamisant tout en restant dans le même esprit de celui d'origine ;
- de commander 500 pochettes A4 avec rabat de façon à y incorporer toutes les fiches explicatives de nos activités.

Comme chaque saison l'association s'est révélée active en :

- imprimant 9 tirages de « L'Éveil Infos » édités en 1 355 exemplaires ce qui représente pas moins de 12 195 brochures distribuées sur 3 villages (Sarry, Moncetz-Longevas et Sogny aux Moulins) ;
- en relookant le site internet (merci Catherine **HAYART**) exploité par 1 050 visiteurs pour 3 084 pages parcourues ;
- participant le samedi 11 septembre au 1^{er} forum des associations organisé par la commission de la mairie « sport, culture, loisirs ».

L'Éveil a également organisé tout au long de la saison écoulée diverses manifestations :

- la bibliothèque a reçu le prix « bibli défis » remis par madame Frédérique **SCHULTESS** le samedi 4 septembre suite à sa participation au concours départemental intitulé « les trophées qui récompensent un projet » ;
- les expositions :
 - bibliothèque du 6 novembre au 18 décembre (déambulation dans les rues de Sarry de Lucien **Renard** et les cartes postales prêtées par Claude **WEBER** ;
 - photos les 2 et 3 avril ;
 - arts plastiques et éveil création les 21 et 22 mai ;
 - atelier Sarrygolo du 30 mai au 1^{er} juillet sur le thème « l'activité manuel à travers le livre ».
- les représentations des Sarrybiens (au profit de l'Éveil) les 12 et 13 novembre à la salle des fêtes de Sarry et le 25 mars à la salle Pelloutier à Chalons en Champagne ;
- le championnat de Champagne individuel de scrabble le 6 mars ;
- La représentation de la chorale de l'Éveil « Poly-Songs » le 20 mai ;
- la fête du judo le 25 juin ;
- le repas de fin de saison le 26 juin ;
- La représentation du théâtre ados le 29 juin ;
- Le spectacle annuel de musique le 2 juillet ;
- Les nombreuses sorties de visites et spectacles organisées par l'activité R.T.T..

Malheureusement les représentations du café-théâtre et la soirée du réveillon de la Saint-Sylvestre ont dû être annulées pour cause de Covid.

Sachant qu'une association ne peut fonctionner correctement sans apports logistiques extérieurs, aides financières, conseils et entraide, la présidente tient à remercier :

- Le Conseil Départemental de la Marne, Canton Chalons 3 ;
- La municipalité de Sarry ;
- La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Haute-Marne ;
- Le Groupement d'employeurs (P.S.L) ;
- Les autres associations de Sarry et de Moncetz-Longevas ;
- Les commerçants ;
- Les professeurs, animatrices, animateurs et responsables de nos activités ;
- Les adhérent-e-s sans qui l'Éveil n'existerait pas ;
- Les distributeurs de la brochure « éveil infos » ;
- Isabelle **SCHOTT** pour ses prestations administratives et saisies informatiques ;
- Les dirigeant-e-s des associations « Sarry Humour.Com » et « Poly Song » dissoutes la saison précédente qui nous ont fait don de leur trésorerie.

Après avoir été mis aux voix (pour – contre- abstention) par la présidente, **ce rapport est adopté à l'unanimité par les membres de l'association.**

ANIMATION : (proposées en interlude)

Une rétrospective des manifestations énumérées ci-avant nous est présentée sur vidéoprojecteur (montage effectué par Françoise **GEYER**).

RAPPORT FINANCIER et COMPTE-RENDU DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :

La présidente passe la parole à Jacques **PENINE**, trésorier, qui nous présente par vidéoprojecteur un exposé bref et concis du bilan et rapport financier. **Approuvé à l'unanimité par les membres de l'association, quitus lui est donné.** (Annexes 1 à 3)

Tout le détail de cette gestion est approuvé par le rapport de contrôle de la comptabilité et l'attestation établis le 8 novembre par Pascale **COLLET**, vérificateur aux comptes.

Catherine **HAYART**, vice-présidente, donne lecture du document devant l'assemblée (Annexes 4 et 5)

MISE A JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Départs : (4) Jonathan **BERNIER** – Nicolas **HERMANT** – Bernard **HESL** – Claude **LAMPSON** (Adhérents à l'association et responsables d'activités depuis des décennies, Bernard et Claude se sont vu remettre une bouteille de champagne en guise de remerciements)
- Arrivées : (3) David **BENDER** - Cédric **CLEMENT** – Sylvie **JACQUEMAIN**

A ce jour il est constitué de 45 membres élus pour un an et rééligibles.

PAROLE AUX INVITES :

Hervé **MAILLET**, maire de Sarry, constate que le foyer rural « Éveil de Sarry » est une association dynamique qui a une bonne gestion et qui tient toujours une place prépondérante dans l'animation du village grâce aux efforts fournis par tous ses membres bénévoles. Devant la réalité des hausses énergétiques (électricité et gaz) qui deviennent pour les collectivités un souci de gestion, il nous demande de respecter scrupuleusement les consignes émanant de la mairie en ce qui concerne les bâtiments communaux mis à notre disposition.

Sylvie **REGNIER**, responsable de la commission sport, culture, loisirs de la commune, revient sur le deuxième forum des associations organisé en septembre et qui a été également un succès malgré son installation en salle des fêtes pour causes météorologiques. En attendant la troisième édition elle nous invite à apporter toutes idées pouvant améliorer son déroulement.

PAROLE AUX MEMBRES DE L'ÉVEIL :

Michel **LALLEMENT** est très satisfait de la section « R.T.T » qui a maintenant 8 années d'existence. Son effectif est croissant d'année en année avec la satisfaction d'avoir comptabilisé un effectif de 199 adhérents pour cette saison. Les voyages et spectacles organisés se déroulent pour le mieux. Avec son équipe d'animation il se projette déjà sur d'autres manifestations.

INFORMATIONS :

Deux nouveaux ateliers « floral » et « automassage du visage » ont été mis en place depuis septembre 2022 ainsi qu'un cours supplémentaire de yoga « vinyasa » animé par Angélique **BLAISOT** est venu compléter cette activité.

Les achats d'un vidéo projecteur et d'un véhicule Citroën Jumpy ont été effectués en remplacement des matériels devenus obsolètes et ne remplissant plus les critères demandés.

Avant de clôturer cette assemblée un petit rappel des prochaines manifestations pour la saison en cours est donné.

Après avoir remercié une nouvelle fois les adhérents, les responsables d'activités qui œuvrent dans le bénévolat, la Présidente clôt cette assemblée générale à 22h25 et invite toutes les personnes présentes au vin d'honneur afin de partager le verre de l'amitié.

La Présidente

Le Secrétaire



EXPLICATIONS BILAN SYNTHETIQUE 2021-2022

| ACTIF | | | | |
|------------------------------------|------------------|------------------|---------------|------------------------------------|
| | 2021-2022 | 2020-2021 | Compte | |
| Immobilisations Corporelles | 0 € | 0 € | 215-218-281 | Matériels divers, mobilier |
| Autres immobilisations financières | 0 € | 1 000 € | 275000 | caution |
| Stocks | 2 133 € | 2906 € | 370 | Boissons |
| Avances et acomptes versés | 4 974 € | 0 € | 40910 | Acompte versés |
| Créances et comptes rattachés | 0 € | 31 € | 411 | Clients |
| | 0 € | 2 € | | |
| Disponibilités | 58 502 € | 47 942€ | 512-530 | Compte de banque, caisse et livret |
| Charges constatées d'avance | 0 € | 833 € | 486 | Charges payées d'avance |
| | | | | |
| TOTAL ACTIF | 65 609 € | 52 715 € | | |

| PASSIF | | | | |
|------------------------|------------------|------------------|---------------|--------------------------------------|
| | 2021-2022 | 2020-2021 | Compte | |
| Report à nouveau | 52 215 € | 52 709 € | 110 | Report résultat précédents exercices |
| Résultat de l'exercice | 11 430 € | -494 € | 120 | Résultat de l'exercice (excédent) |
| Dettes à payer | 1 964 € | 500 € | 401-437 | Factures et charges restant à payer |
| TOTAL PASSIF | 65 609 € | 52 715 € | | |

EXPLICATIONS COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE 2021-2022

| CHARGES | | | | |
|---------------------------------------|------------------|------------------|--|---|
| | 2021-2022 | 2020-2021 | Compte | |
| Achats de marchandises | 892 € | 42 € | 601000 et 602000 | Boissons |
| Autres achats non stockés | 12 913 € | 5 113 € | 606000 | Fournitures pour les activités |
| Services extérieurs | 35 192 € | 5 890 € | 611-613- 615-616-618 | sous-traitance, locations photocopieur et matériels, entretien-réparation, maintenance informatique, assurances, documentation, |
| Autres services extérieurs | 30 936 € | 10 639 € | 621-623- 625-626- 627-628 | personnel extérieur, déplacements, réceptions, affranchissement, internet, frais bancaires, licences. |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 0 € | -74 € | 633300 | Cotisation formation |
| Rémunération du personnel | 0 € | 0 € | 641000 | Salaires bruts |
| Charges sociales | 0 € | 0 € | 645100- 45110- 645300- 45500- 647000 | URSSAF, retraite, prévoyance, GUSO |
| Autres charges | 48 € | 0 € | 651600- 658000 | SACEM-Divers |
| Dotations aux amortissements | 0 € | 0 € | 681200 | Amortissements d'immobilisations |
| Charges exceptionnelles | 60 € | 619 € | | |
| TOTAL CHARGES | 80 041€ | 22 229 € | | |

| PRODUITS | | | | |
|---------------------------|------------------|------------------|----------------|---|
| | 2021-2022 | 2020-2021 | Compte | |
| Production vendue | 66 566 € | 7 378 € | 706000-708000 | Recettes sur activités, sorties (RTT), inscriptions spécifiques activités |
| Subvention d'exploitation | 5 000 € | 6 470 € | 740000 | Subvention Sarry et judo |
| Cotisations | 10 060 € | 7 482 € | 756000 | Cotisations EVG, Produits divers de gestion courante |
| Autres produits | 50 € | 0 € | 758000 | Produits divers de gestion courante |
| Produits financiers | 228 € | 144 € | 768100 | Intérêts livret A |
| Produits exceptionnels | 7 797 € | 261 € | 771000 -778000 | Autres produits exceptionnels |
| Transfert de charges | 1 770 € | 0 € | 791000 | Groupama |
| TOTAL PRODUITS | 91 471 € | 21 735 € | | |

| | |
|---------------------------|-----------------|
| RESULTAT 2021-2022 | 11 430 € |
|---------------------------|-----------------|